

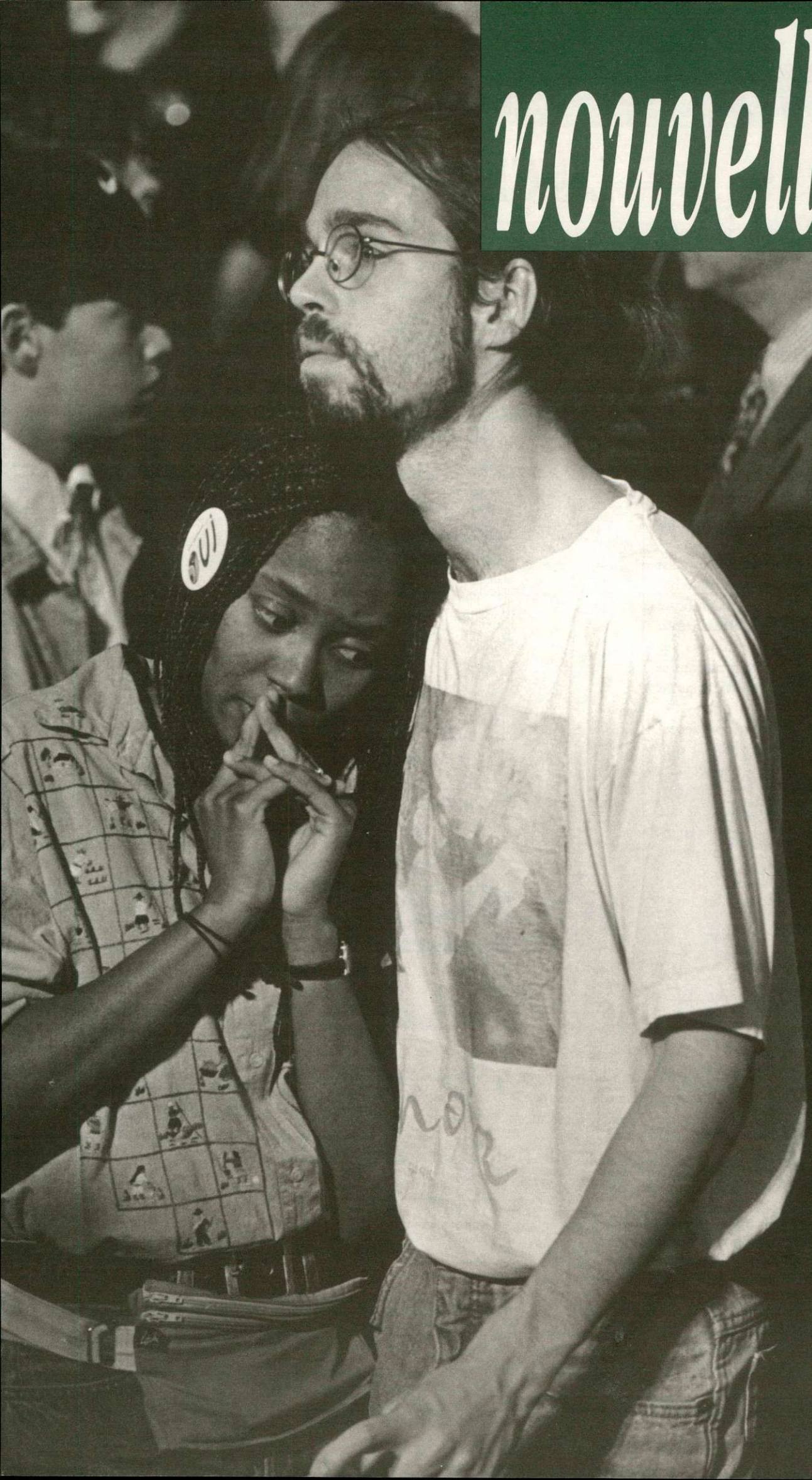
nouvelles



CSN

3 NOVEMBRE
1995
NUMÉRO
399

On continue!





Les Chinois

Entrés à reculons et en bougonnant dans une quatrième campagne politique en quatre ans, les Québécoises et les Québécois ont rapidement occupé la totalité de l'espace politique, avec une fougue et une ardeur qui devraient faire l'envie de tous les pays qui se réclament de la démocratie.

Dans les cuisines, dans les syndicats, sur les estrades et dans les usines, on a discuté ferme, dans un respect des opinions à faire mourir de honte les terroristes qui comparent le Québec à la Bosnie et qui veulent nous accrocher une croix gammée au cou chaque fois qu'on parle de liberté.

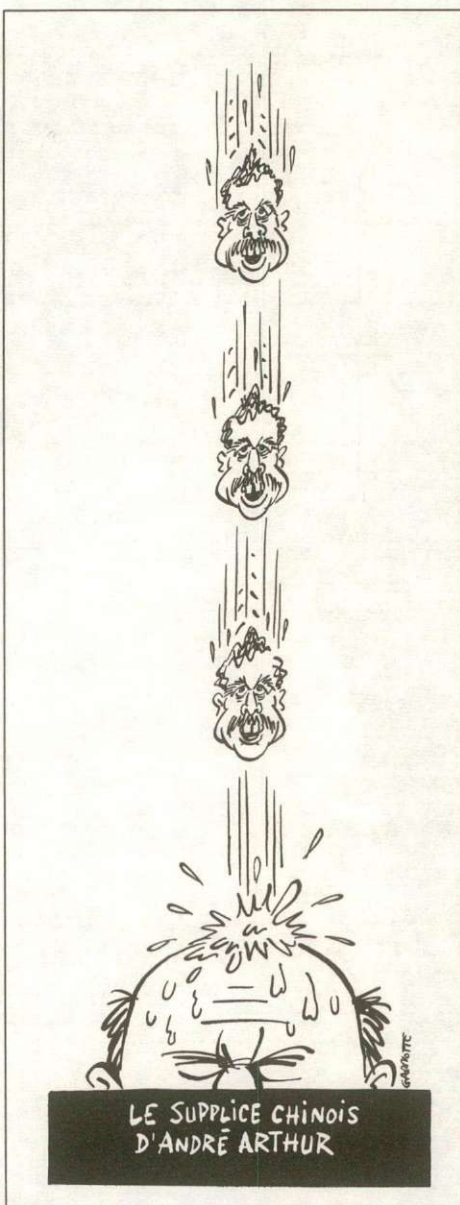
En se présentant en aussi grand nombre dans l'isolement, les Québécois ont aussi donné un magnifique exemple de civisme. Ils ont présenté un immense bras d'honneur à tous les pisse-vinaigre qui plissent le nez sur la véritable nature de nos convictions en matière de démocratie.

Comme tous ses prédécesseurs, le président Clinton se pose urbi et orbi en défenseur tous azimuts des valeurs démocratiques. Le monsieur, qui peut à tout instant déclencher une guerre nucléaire, a été élu en obtenant 41% des voix, la moitié seulement des Américains participant au vote. Pour les leçons, il pourra repasser.

On nous met ici la barre à un niveau qui étonnera toujours, confondant en quelque sorte saut en hauteur et saut à la perche. Ainsi, au lendemain du référendum, un savant professeur de Laval commentait l'hypothèse d'un OUI serré comme le fut le NON.

«Une majorité si faible obtenue en partie par artifice et par démagogie se serait évidemment désagrégée face aux difficultés de la période de transition vers l'indépendance et, tôt ou tard, un nouveau vote aurait permis aux fédéralistes de l'emporter...»

S'il voulait faire porter par des individus issus de communautés culturelles ou d'origine anglophone la res-



de Li Moi Lou

apparaît comme une défaite mathématique. Il n'y a pas de Québécois d'origine chinoise ou grecque à Limoilou. 19,566 personnes y ont pourtant dit NON.

Mais voilà une région avariée. Écouter André Arthur quatre heures par jour pendant dix ans, cela peut provoquer certains phénomènes paranormaux.

ponsabilité du résultat référendaire, M. Parizeau faisait une erreur. Ce vote est plutôt la saisissante expression d'un pays sans bon sens qui s'appelle le Canada.

Par contre, il est impossible de ne pas constater que dans certains comtés, on vote de la même façon qu'on le faisait à la belle époque des républiques soviétiques. On se dit, en regardant les résultats dans D'Arcy-McGee (96,4%), dans Jacques-Cartier (91%) ou encore dans Robert-Baldwin (89%), qu'un effort supplémentaire aurait permis un score parfait comme celui obtenu il y a quelques semaines par Saddam Hussein en Irak...

Dans ces milieux, on est beaucoup portés sur les droits individuels. Mais on y vote plutôt collectivement. À un point tel que cette formalité pourrait facilement être réglée à main levée.

Le débarquement canadien à trois jours du référendum; les milliers de voteurs venus de l'extérieur dire la main sur le coeur qu'ils caressaient l'idée de revenir vivre ici; l'enregistrement accéléré de milliers de nouveaux immigrants; les millions de dollars canadiens jetés dans la balance: et pourtant, il aurait suffi du déplacement de 26,000 voix, sur quelque 5 millions exprimées, pour changer le résultat!

Le référendum du 30 octobre représente une formidable victoire politique: jamais, dans son histoire, le Québec n'a disposé d'un rapport de forces aussi favorable face au Canada anglais. Mais on serait malvenus de mettre sur le dos des autres ce qui

NOUVELLES CSN
est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page Informatique
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Rédaction
Michel Crête
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

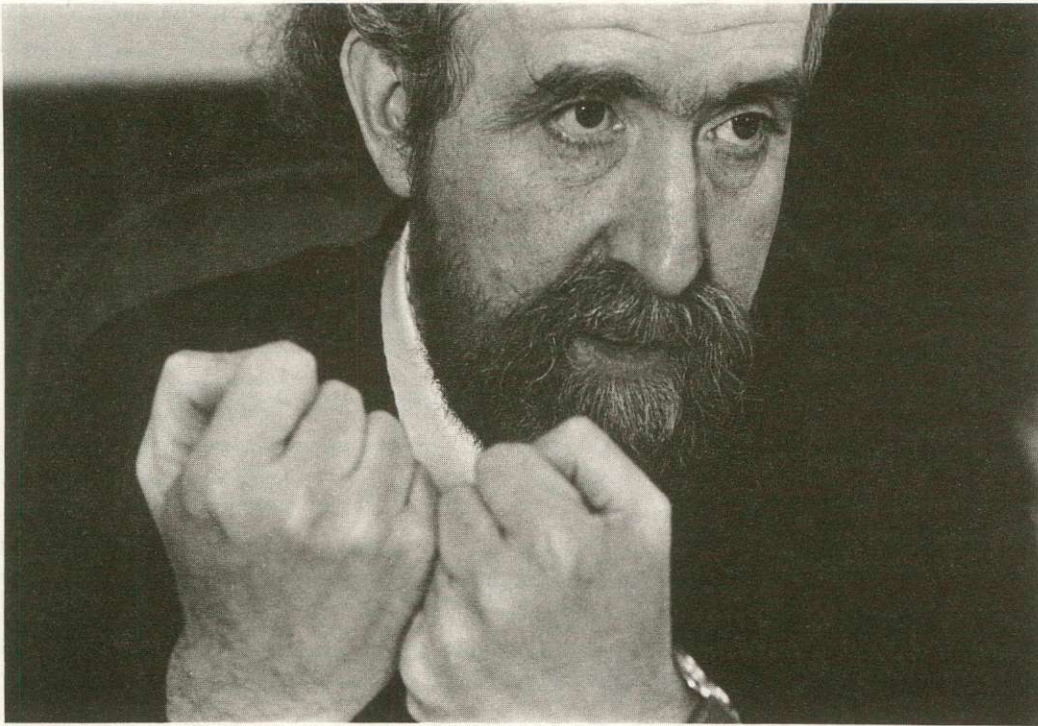
Photographes
Alain Chagnon
Michel Giroux
Hélène Rochon

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233
1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.



On continue !

— Gérald Larose

Si, mathématiquement, le vote référendaire se solde par la défaite du OUI, au plan politique, il exprime une tout autre réalité: le Québec a gagné. Voici comment et pourquoi.

Thérèse Jean

Pour le président de la CSN, Gérald Larose, la décision des Québécois et des Québécoises est le chant du cygne de toutes les vellétés constitutionnelles: *«Le Canada de Trudeau est mort. Le Canada de Meech ne peut plus être remis à l'ordre du jour. L'entente de Charlottetown, qui n'était qu'un Meech ratiné, ne peut pas, non plus, être réchauffée.»* La société distincte? Chrétien et les autres repasseront. Le commentaire de Gérald Larose est sans détour: *«Le Canada aura dorénavant à traiter avec le peuple du Québec.»*

Le débat référendaire a soulevé au Québec un intérêt et une ferveur comme nul n'aurait pu le prédire. 94% des 5 086 979 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote. Un taux de participation qui atteint un sommet jusqu'ici inégalé. Un résultat serré

comme on n'en a jamais vu: 50,4% NON, 49,6% OUI. Une profonde dynamique de changement est en cours à l'intérieur de laquelle, pratiquement, un Québécois sur deux aspire à la souveraineté. *«Jamais le Québec n'aura joui d'un rapport de forces aussi favora-*

ble que maintenant. Il y a au Québec un peuple où une majorité s'impose: la majorité francophone. Pour la première fois de son histoire, la majorité francophone s'est dit OUI à elle-même», affirme Gérald Larose.

Un excellent débat de société

Mais il n'y a pas qu'au plan politique que le Québec a fait un bond extraordinaire. Dans le bilan qu'il dresse de cette campagne, le président de la CSN insiste sur l'avancée qu'elle a permis de faire au plan de la conscience populaire. *«En plaçant la campagne sur le terrain de la séparation, qui était en même temps la négation du caractère national du peuple québécois, en envoyant au front les hommes d'affaires, le camp du NON, à son insu, a ouvert la voie au débat de l'heure, c'est-à-dire le débat de société. Ça n'a pas été seulement "qui sommes-nous?", mais surtout, "comment et en quoi la souveraineté peut changer des choses, et pour qui?"».* Le président de la CSN prend pour exemple les nombreuses assemblées publiques et les nombreuses assemblées des syndicats où jamais on n'a vu autant se discuter les conditions à mettre en place pour avoir des stratégies d'emploi qui soient efficaces, où jamais on n'a vu autant se débattre les politiques sociales, les services publics, les régimes de protection sociale comme l'assurance-chômage et les pensions de vieillesse. Pour Gérald Larose, le débat sur la souveraineté a permis de définir et de cerner encore plus le Québec que nous voulons et ce que nous ne voulons décidément pas. *«Il nous a fait découvrir comment le Canada est dans une profonde dérive sociale. L'élection de Harris en Ontario, celle de Klein en Alberta, les politiques de Paul Martin et de Lloyd Axworthy sont autant d'illustrations de cette dérive politique vers la droite.»*

Les tricheries fédérales

Si cela ne l'empêche pas de reconnaître le verdict tel qu'il est, le président de la CSN croit qu'on ne peut passer sous silence les dépenses encourues par le camp du NON, qui dépassent largement ce que permet la loi québécoise sur les consultations populaires. Il

dénonce les «tricheries fédéralistes» qui se sont traduites par une campagne de publicité, commencée il y a trois mois, au coût de \$35 millions, la campagne de Casper Bloom, qui a permis de recruter quelque 14 000 voteurs Québécois à l'extérieur du Québec, les inscriptions de voteurs à leur résidence secondaire, les transporteurs aériens, les compagnies de téléphone. Il s'agit là de comportements anti-démocratiques qui violent les règles de la société québécoise et qui, selon le président de la CSN, ont pu faire la différence.

La balle est dans le camp fédéral

«Dans les mois qui viennent, le fédéral sera au bâton. La balle est dans son camp», dit Gérald Larose, en énumérant certains projets que le fédéral a retenus jusqu'à ce jour: les changements à l'assurance-chômage qui entreront en vigueur le premier juillet, les changements au régime des pensions de vieillesse, et le budget Martin prévu pour ce printemps. Avec le débat des dernières semaines, le président de la CSN estime qu'une avance importante a été prise sur notre projet de société et que nous avons su le faire largement partager. «Ça, c'est une

donnée incontestable de la participation et de l'implication des Partenaires pour la souveraineté dans cette campagne. Le OUI a été porté à ce jour par toutes les forces vives du Québec. Le Québec sort grandi de ce référendum, avec une position stratégique hors du commun. À quelques poussières de la victoire démocratique, mais en même temps, avec un contrat que le fédéral, vraisemblablement, ne pourra satisfaire.»

On continue

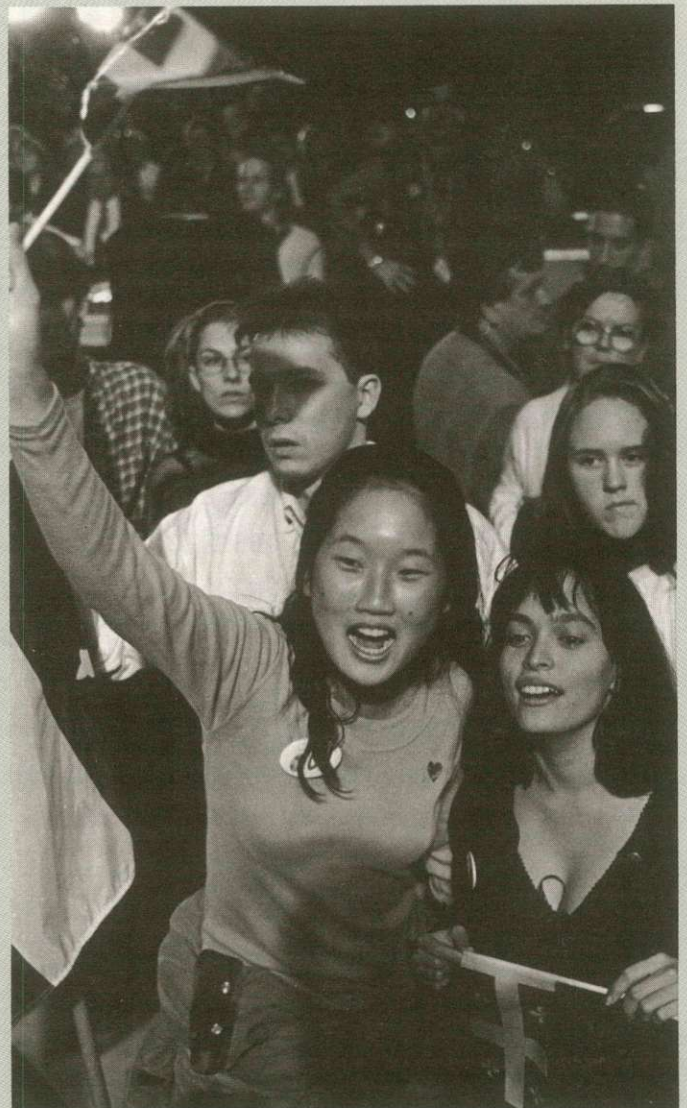
En théorie, la campagne référendaire est terminée. En pratique, on n'a pas l'intention de laisser s'estomper toutes les énergies déployées durant

cette campagne. La CSN maintient sa participation au sein de Partenaires pour la souveraineté et elle continuera, dans son propre plan d'action, à poursuivre le projet de souveraineté. «La décision, démocratiquement rendue, n'est pas la dernière, dit Gérald Larose. Il nous faudra être en mesure de prendre nos décisions dès que l'occasion nous en sera donnée. Dans l'intervalle, nous avons du travail d'explication, de formation et d'information à poursuivre et encore beaucoup de travail à faire auprès des communautés culturelles pour qu'elles se sentent aussi partie prenante dans le projet de souveraineté.»

Il faut empêcher tout clivage linguistique

Dans les suites qu'elle donnera à son plan d'action, la CSN investira temps et énergie pour travailler au rapprochement entre les Québécois et les Québécoises francophones et les Québécois et Québécoises allophones. Un Québec ouvert sur le monde, fort de la diversité et de la pluralité qui le caractérisent, et où le français cimenterait les rapports entre tous, est au cœur du projet souverainiste de la CSN. «Si le vote référendaire fait ressortir très clairement que les francophones ont majoritairement voté OUI, alors que les minorités ethniques ont voté très majoritairement NON, dès lors nous devons nous employer à en expliquer le pourquoi et à en parler avant que cela ne devienne tabou. Nous avons l'obligation d'empêcher tout clivage linguistique.»

Les membres appartenant à des groupes ethniques vivent une situation objective précise, affirme Gérald Larose. «Quand des gens se déracinent pour faire des racines ici, ces mêmes racines poussent et s'étendent du côté de la majorité. Pour eux, cette majorité, elle est anglaise. Cette identification à la majorité anglaise est un comportement normal. Ce qui est anormal, c'est le pays dans lequel nous sommes. Le multiculturalisme est le fruit direct du fédéralisme canadien. C'est ce qui depuis toujours entretient et nourrit l'ambiguïté chez tous ceux qui choisissent de vivre au Québec. Le vote référendaire clarifie désormais la situation. Il y a en ce coin d'Amérique un peuple dont la majorité, la majorité francophone, s'est exprimée pour un projet de plus en plus précis. Cette reconnaissance contribuera à créer une force d'attraction pour les allophones qui, dorénavant, se sentiront tout à fait à l'aise de s'intégrer à cette majorité.»



Décus, mais aussi déterminés

Partout à travers le Québec, des centaines de membres de la CSN ont milité dans le camp du changement, durant cette campagne référendaire. *Nouvelles CSN* a recueilli les commentaires de quelques dizaines d'entre eux dès le lendemain matin du vote, avant même l'annonce de la démission du premier ministre Parizeau. Bien sûr, c'est le sentiment de déception qui revient le plus souvent dans ces commentaires saisis quasi à chaud, mais aussi, la volonté de se remettre à la tâche dès maintenant pour convaincre, rallier, faire comprendre davantage les aspirations de cette moitié de la population québécoise qui a voté OUI. Ce qui ressort également, c'est que personne ne se fait d'illusions sur la justesse de la lecture que fera «l'autre solitude» du tonitruant message lancé par les Québécois et les Québécoises, et encore moins sur la volonté d'Ottawa de leur répondre de façon satisfaisante. Plus que jamais, disent-ils, «le pays» est à portée de la main.

Jacques Fournier, CLSC Longueuil-Ouest

La quête de la souveraineté est une course de fond. On va gagner un jour. D'ailleurs, d'après les sondages, 60% des Québécois pensent qu'on sera souverains un jour: donc, le potentiel est là. Nous, ici, on est convaincus que ça se fera d'ici cinq ans.

Je souhaite qu'on soit coriaces. Il faut maintenir notre tonus militant et syndical. Notre période de déprime post-référendaire devrait être plus courte qu'en 1980. On n'a pas le droit de lâcher, surtout avec ce résultat-là! On doit développer une éthique de la persévérance. On est comme Sisyphe; on remonte continuellement notre rocher. Mais comme disait Camus, il faut imaginer Sisyphe heureux.

Catherine Beeman, Loto-Québec

Je suis déçue, et un peu fâchée: on aurait dû gagner. Je me dis que si le NON l'a emporté, c'est parce que le OUI n'a pas assez mobilisé la popu-



Le 30 au soir, au Palais des congrès, vers 9h30: les résultats sont de plus en plus serrés, l'inquiétude et la déception commencent à se lire sur les visages.

lation sur la base d'un projet de société. Les Partenaires pour la souveraineté, par exemple, ont fait de beaux spectacles, mais ça n'était pas assez. Cette mobilisation, on doit la

faire maintenant. On n'a pas le choix: il faut que la lutte continue.

Marie-France Cloutier, Casino de Montréal

À mon avis, le résultat du vote a dû rendre les fédéralistes conscients qu'ils doivent prendre le Québec au sérieux, que la poussée souverainiste, ce n'est pas seulement une passe. Ça va certainement bouger avant 15 ans!

Nous, on va se retrouver les manches et poursuivre la lutte. La CSN doit continuer de s'impliquer dans la question nationale; c'est important pour la défense des droits des travailleurs qu'un jour on se retrouve enfin face à un seul gouvernement.

Claire Harvey, SUCO

Nous, on se dit que tant qu'à avoir un écart aussi mince, aussi bien que ça soit pour le NON. Parce qu'on serait très inconfortables avec ce genre de victoire. Tandis que maintenant, c'est au fédéral de bouger, et vite!

Pour nous, c'est partie remise. L'idée de souveraineté est sortie gagnante de ce vote; le débat a beaucoup avancé. La prochaine fois, il faudra aller chercher un vote très majoritaire. Le mouvement syndical devra mettre ses énergies à aller chercher les allophones de Montréal, là où il peut les rejoindre. Et il doit commencer tout de suite.



Lucien Bouchard: «La prochaine fois sera la bonne, et elle pourrait venir plus rapidement qu'on pense».

Pierre Lalande, Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal

On est déçus: on avait beaucoup travaillé à mobiliser notre monde. Mais au moins, la souveraineté a fait des gains intéressants. Alors, de deux choses l'une: ou on devient plus radicaux en tenant, par exem-



La CSN a sans aucun doute été la centrale syndicale québécoise qui, notamment par son président **Gérald Larose**, a le plus manifesté sa présence dans le camp du changement. On le voit ici en compagnie de **Lucien Bouchard** chez les employés d'entretien de la STCUM, le 17 octobre.



La connivence des porte-parole du OUI.



ple, une élection référendaire; ou on se retrousse les manches et on fait un travail d'éducation sur le terrain auprès de la minorité anglophone. Ces gens-là vivent avec nous et ils ne comprennent pas nos demandes. Il faut les amener à reconnaître notre droit à l'autodétermination.

Louise Langevin, CLSC de Bordeaux-Cartierville

Je suis effondrée et sidérée. Ce vote-là, ça correspond tout à fait au portrait de mon milieu de travail. La souveraineté ne se fera jamais: on est 15 ans trop tard. Plus le temps passe, plus le taux de natalité baisse et plus les immigrants arrivent. On ne sera jamais majoritaires. On est dépendants et on n'a pas fini de l'être.

C'est la peur qui explique le NON. Les gens voudraient savoir ce qui va arriver avant que ça arrive! On est allés chercher toutes les voix qu'on pouvait. Et même si on obtenait un OUI à 75% chez les francophones, ça ne correspondrait pas à la réalité. Les gens qui sont contre ont le droit: c'est ça, la démocratie!

Rosalia Leon, Maison-mère des Soeurs Jésus-Marie

Nous devons dès maintenant chercher des solutions. Il faut surtout créer de nouvelles alliances avec les communautés culturelles grâce à des gestes concrets. On devrait tout d'abord revenir aux cours de français comme dans les années 1976 à 1980, à l'époque du ministre Couture: neuf mois à temps plein pour les nouveaux arrivants au lieu de cours du soir à leurs frais comme maintenant, même si ça représente beaucoup d'argent. À cela il faut ajouter une vraie politique d'intégration sur les lieux de travail, avec des programmes d'accès à l'égalité. Bref, des gestes concrets au quotidien, et pas seulement en temps de référendum.

André Lauzon, Perkins Laval

L'atmosphère était plutôt calme, en ce lendemain de référendum, même si une personne sur dix était un peu déprimée. L'impression générale des membres porte surtout sur

le fait qu'il est moins embêtant de perdre par 1% que de gagner par le même pourcentage. La balle est dans leur camp et ils doivent livrer une fois de plus leurs promesses. De notre côté, la majorité est prête à recommencer. Qui vivra, verra.

Robert Duchesne, CH Fleury, Montréal

Je très déçu, voire scandalisé des propos du premier ministre Jacques Parizeau à l'endroit des communautés culturelles. J'ai convaincu des Haïtiens et des Italiens pendant la campagne référendaire. Maintenant, je serais gêné de les aborder de nouveau. Ce n'était pas des propos très rassembleurs. En ce lendemain de vote, on est coupés en deux. Dans le camp du NON, les gens disent que Chrétien a maintenant le fardeau de la preuve. S'ils nous aiment autant qu'ils l'ont dit, qu'ils le démontrent pour vrai.

Denis Gagnon, Covoiturage, Beauce

Même si le OUI n'est pas passé, le gouvernement fédéral a eu une leçon. Maintenant, il n'a pas d'autre choix que de faire bouger les choses. S'il ne le fait pas, le prochain référendum va arriver assez vite.

Sur le plan économique, le mouvement syndical devra dès aujourd'hui faire des pressions pour que les petits salariés paient moins d'impôts. Actuellement, les entreprises peuvent avoir recours à toutes sortes de moyens pour en payer le moins possible, ce qui est injuste.

Richard Gauvin, chantiers navals de Lauzon

La déception est grande pour les travailleurs du seul grand chantier maritime au Québec. La souveraineté nous aurait assuré un avenir plus prospère, en nous permettant de mettre de l'avant une politique maritime québécoise et une politique fiscale pour les armateurs québécois.

Il ne faut pas s'attendre à ce que le gouvernement fédéral agisse à ce niveau. Déjà, il favorise nettement les autres provinces dans le domaine de la construction navale.

Jean Boivin, Hilton Québec

Rien n'est réglé. Tout le monde souhaite des changements, mais on ne s'entend peut-être pas sur la nature de ces changements. Le Canada anglais pense surtout à des changements administratifs, tandis que les Québécois francophones veulent surtout une reconnaissance comme société distincte et les pouvoirs en conséquence.

Nous devons maintenant contrer les politiques de droite et livrer des batailles syndicales assez féroces pour empêcher le gouvernement fédéral de sabrer dans les programmes sociaux, pour préserver les emplois et pour que soit adoptée une loi anti-scabs.

Claude Girard, concierge à l'école Jean-de-Brébeuf, Sorel

Le fardeau de la preuve appartient maintenant aux fédéralistes. S'ils ne font rien, s'ils ne nous accordent pas de véritables pouvoirs, je suis certain que nous n'aurons pas besoin d'attendre encore 15 ans avant de nous prononcer à nouveau sur la souveraineté du Québec. Rappelez-vous! Au début, ils voulaient nous écraser. Ils n'ont pas réussi. Les jeunes sont là pour y voir. L'avenir est à nous!

Jean-Claude Bock, manoeuvre au Mont-Tremblant

Nous n'avons pas été battus par les allophones et les anglophones, nous nous sommes battus nous-mêmes. Nous avons manqué de souffle, de temps, pour en convaincre d'autres. Il nous manquait 26,000 voix seulement pour atteindre la majorité. Avec près de 50% pour la souveraineté, je crois tout de même que nous avons un rapport de forces extraordinaire face à Ottawa.

D'ici le prochain rendez-vous, chaque syndiqué-e doit convaincre une ou deux personnes.

En tant que centrale, en tant que syndicalistes, nous devons redoubler d'ardeur pour faire face aux attaques qui vont survenir contre les programmes sociaux que nous nous sommes donnés. Des attaques qui vont venir de l'extérieur du

Québec, où on retrouve un grand nombre d'anti-syndicaux.

Nathalie Charbonneau, travailleuse dans une garderie des Laurentides

Nous ne sommes pas perdants. Nous leur avons démontré qu'il faut des changements. Si, d'une part, je suis portée à croire que les fédéralistes ont compris notre message, qu'ils vont le mettre en application, il reste que d'autre part, j'ai encore des craintes. Je me demande s'il n'y en a pas plusieurs encore qui souhaitent juste notre défaite. Mais une chose est sûre, je ne vais pas baisser la tête. Je demeure convaincue qu'il faut toujours continuer de s'impliquer.

Michel Filion, conseiller à la Caisse populaire de Mont-Laurier

Je suis déçu pour la génération montante. Je suis déçu du vote ethnique. Pour obtenir la souveraineté, c'est clair que ça va prendre le ralliement des francophones.

Le vote a tout de même démontré une volonté de changement chez le peuple québécois. Toutefois, je n'ai pas confiance dans les prochaines négociations constitutionnelles. Les provinces canadiennes veulent garder un Canada centralisé. Je m'attends à des offres de la part du Canada, mais elles seront insuffisantes.

Donald Rheault, concierge, Commission scolaire Harricana, Amos

Les Québécois sont morts et enterrés. On devient des Canadiens-français. On ne sera plus capables de se relever. Beaucoup de personnes dans nos rangs ont voté NON.

À savoir si quelque chose va changer, je ne le sais pas. Mais n'oubliez pas que Chrétien a toujours dit que le fédéral ne bougera pas. Je suis convaincu que le fédéral et les provinces canadiennes ne feront pas d'offres dans le sens d'une décentralisation des pouvoirs.

Martin Goudon, enseignant au cégep du Vieux-Montréal

Le fédéral ne peut plus se permettre aucune erreur, injustice ou infidélité à l'endroit

du Québec. Les souverainistes auront Ottawa dans la mire, comme on dit. Ce n'est pas avec un concept de société distincte vide de sens que le fédéral réussira à réintégrer le Québec dans la constitution avec honneur, comme le disait Brian Mulroney. Je pense que les syndicats doivent continuer à construire le pays. Moi, en tant qu'enseignant, je me donne ce mandat.

Daniel Gauthier, technicien service à la clientèle, Gaz Métropolitain

Chez nous, c'est la déception générale. On avait fait un bon bout de chemin. Mais on se dit qu'il ne faut pas lancer la serviette. C'est peut-être mieux, aussi, que ce soit le NON qui ait obtenu un tel résultat que le OUI. Il y aurait eu des déchirements entre Québécois. Mais il devra se passer quelque chose à Ottawa, et vite, sinon...

Minerva Guitierrez, intervenante sociale à la Clinique Pointe-Saint-Charles

Nous devons rester vigilants au sujet des coupures dans les programmes sociaux, notamment dans l'assurance-chômage, qui nous viendront bientôt d'Ottawa. Il faut se retrousser les manches et continuer la lutte en misant sur la conscientisation. Le gouvernement québécois devra se démarquer du Canada sur le plan des politiques sociales et proposer un véritable projet de société. On en a parlé durant la campagne, mais ce n'était pas assez clair. Le PQ doit aussi panser des plaies qu'il a ouvertes dans ses relations avec les communautés culturelles.

Nicole Desrosiers, diététiste au CLSC Saint-Hubert

Je suis une vieille militante souverainiste des années 1960. Je suis déçue, malgré une longue habitude de ne pas gagner. J'ai suivi la campagne avec des jeunes et des amis et j'ai failli y croire. Cette fois-ci, cela a mieux tourné que d'habitude. Depuis le temps, l'idée progresse, nous faisons des petits et l'indépendance aussi. C'est le purgatoire, comme on dit. Je pense que la CSN devrait continuer à s'impliquer,

tout en gardant ses distances avec les politiciens, ceux-là même qui coupent nos salaires.

André Saint-Laurent, contrôle de la qualité du plastique Lavo, Montréal

C'est une victoire morale. Les peurs de 1980 ont diminué. Il y a eu respect de la démocratie. Mais il y a eu non-respect de nos lois québécoises et ingérence de nos voisins soudainement « amoureux » et du gouvernement fédéral, qui a émis des certificats de citoyenneté canadienne en disant aux nouveaux arrivants comment voter. Jean Chrétien sera-t-il capable de vendre à Clyde Wells et aux autres de nouveaux pouvoirs pour le Québec? Mission impossible! En réponse à ce détournement du vote par l'argent et la peur, je dis qu'il faut retourner aux urnes le plus vite possible.

Lise-Andrée Morin, Cégep Limoilou

Comment, au lendemain d'un tel résultat, donner de l'espoir aux plus démunis, aux jeunes et aux chômeurs? Il va falloir, en tant que mouvement syndical, utiliser toute notre force pour réaliser quand même certains objectifs de notre projet de société, que nous voulons plus juste, plus équitable et faire échec à la montée de la droite au pays.

Jean Bédard, buanderie Partagec, Québec

Je suis convaincu que Jean Chrétien ne tiendra pas ses promesses de changements, qu'il ne reconnaîtra pas le peuple québécois et que le fédéral va chercher à diviser davantage les gens.

Il faut, dès aujourd'hui, poursuivre notre travail pour que le Québec devienne souverain. Le mouvement syndical doit mettre en place des mécanismes pour permettre aux travailleurs de poursuivre les discussions sur notre projet de société. Il faut se retrousser les manches. Il n'y a rien de définitif.

Luc Desjardins, traverse Québec-Lévis, Québec

Ce n'est que partie remise. Je ne crois pas aux promesses de Jean Chrétien. Il ne nous



Beaucoup d'artistes québécois se sont impliqués dans la campagne du OUI, dont la comédienne Patricia Tulasne.



À quelques jours du vote, le 25 octobre à l'Auditorium de Verdun, une foule enthousiaste et confiante, tout autant que ses leaders.



Il y a huit ans déjà, le 1er novembre 1987, décédait René Lévesque. Son souvenir est cependant encore bien présent.



C'est tout naturellement qu'un groupe de manifestants pour le NON venus du ROC se sont retrouvés autour du monument à la mémoire du conquérant Wolfe...



More than yesterday, less than tomorrow?...



Mind you pardon?



aura pas avec quelques bons constitutionnels.

Nous devons continuer à mettre en place notre projet de société, en faisant comprendre notamment aux communautés ethniques qu'il y a des avantages à travailler avec nous.

Les conseils centraux de la CSN doivent créer des comités pour qu'on puisse continuer de véhiculer nos revendications sur le terrain. Il faut être davantage présents dans tous les lieux de décisions, que ce soit au niveau des services publics, des municipalités, des commissions scolaires et dans le secteur de la santé.

Gérard Daviau, Plastique Saint-Jacques

Même avec le nombre important de OUI, je ne crois pas que le fédéral et les provinces canadiennes nous offriront beaucoup de substance. À la rigueur, ils pourraient toujours revenir avec le concept de société distincte pour montrer qu'ils font un effort. Mais s'ils n'y rattachent aucun pouvoir, ça ne vaudra pas dire grand chose... Il y a longtemps que je ne leur fais plus confiance.

Robert Allard, Abattoir Berthierville

Même si je n'attends rien du fédéral et des autres provinces, je considère qu'ils devront bouger. J'ai bien hâte de voir ce qu'ils vont nous offrir. S'ils veulent améliorer les relations avec le Québec, ils n'ont plus le choix. Sinon, le désir de changement des Québécois sera encore plus grand la prochaine fois. Car il y aura une prochaine fois.

Jean-Marie Bourret, Bridgestone-Firestone, Joliette

Moi, je compare la situation au Canada avec ce qui se passe dans l'usine. Si nous continuons de faire des concessions, il ne nous restera plus rien! Nous en avons assez de voir nos conditions de travail se dégrader. Au Canada, c'est la même chose. Au lendemain du référendum, toutes les forces syndicales et communautaires devront se serrer les coudes pour conserver nos acquis sociaux et nos emplois,

menacés par les politiques fédérales. Au pays et dans l'usine, nous avons affaire au même discours de compétitivité qui, mis dans la bouche des patrons et des gouvernants, signifie des reculs.

Lucette Rondeau, CLSC Brandon

Nous avons fait un grand pas en avant. J'ai senti une volonté réelle de changement chez les gens. Je suis très fière du travail accompli durant la campagne par les syndicats de Lanaudière. Les militants ont été actifs dans le débat en distribuant l'information et en faisant sortir le vote pour le OUI. C'est d'ailleurs grâce à eux si les travailleuses et les travailleurs de la région ont bien saisi les enjeux du référendum.

Cécile Crooze, Autobus Terremont, Terrebonne

Je suis déçue du résultat mais davantage du discours du premier ministre Parizeau le soir du référendum. En invoquant le vote ethnique, il a fait reculer tous les efforts qui ont été faits au Québec pour rapprocher ceux et celles qui y vivent. Plutôt que de diviser davantage le Québec, il aurait dû se faire rassembleur. Jacques Parizeau n'est pas le premier ministre seulement des francophones, il l'est pour l'ensemble de la population.

Christian Morin, construction, Lanaudière

Durant la campagne référendaire, j'ai téléphoné aux 750 membres du syndicat pour leur vanter les mérites de la souveraineté. J'ai rencontré beaucoup de personnes dans le comté et distribué l'information produite par la CSN. Je me suis vite rendu compte que les plus riches craignaient de perdre leur argent. Ils ne pensent qu'à eux et non à leurs enfants. Au contraire, les travailleurs et les plus démunis se disaient plus sympathiques au projet de souveraineté du Québec.

Owen Fougère, CLSC des Chaleurs, Gaspésie

Dans la tête de plusieurs, il y avait beaucoup de «à la prochaine». Les gens ne sont pas

abattus. On sent, de la part des Québécois francophones, un niveau de conscience collective plus grand, surtout l'importance d'un vote plus solidaire. On a pris la mesure du rapport de domination exercé par le gouvernement central. Les gens sont maintenant plus critiques à l'endroit de l'establishment financier, dont la crédibilité a subi une forte baisse.

Gaëtan Morrissette, Cégep de Sept-Iles

C'est comme un tournoi de hockey: le premier match est perdu. Il faut se reprendre pour la finale. Autrement dit, il faut se retrousser les manches et continuer. Le référendum de 1995 n'a rien de comparable avec celui de 80. Nous avons eu une très belle campagne. Du côté du OUI, nous avons un projet. Du côté du NON, ils avaient tellement peur de perdre quelque chose... Maintenant, ils ne savent pas ce qui leur pend au bout du nez. La prochaine fois sera la bonne et le vote sera fort.

Céline Morel, CLSC Forestville, Côte-Nord

On a perdu. Il faut le reconnaître. Ce n'est pas être défaitiste que de le dire. Au contraire, moi je crois que le vote nous a renforcés. Je dis que nous sommes gagnants et que c'est cela avoir une attitude gagnante. Il faut consolider nos acquis. Après tout, il ne nous manque que 2 ou 3%. Il y a une autre lutte à mener. Moi, je m'impliquerai encore plus. J'espère simplement qu'elle viendra avant l'an 2000.

Jean-Yves Lapierre, CH de l'Archipel, Iles de la Madeleine

Nous avons connu une campagne de peur et d'incertitude, particulièrement à cause des emplois reliés à la pêche et aux prestations d'assurance-chômage. On a comparé les Iles de la Madeleine aux Iles de Saint-Pierre et Miquelon. Malgré tout, les Madelinots ont compris qu'ils étaient mal à l'aise dans le Canada. Le résultat référendaire va réveiller le fédéral. Il semble qu'on nous aime... On verra. Les Madelinots disent: «À très bientôt».

Bonnes ou esclaves?

En Bolivie, des Québécois envoyés là par Oxfam-Québec soutiennent une organisation syndicale qui, dans des conditions extrêmement difficiles, cherche à libérer les 2,000 travailleuses domestiques du pays de leur esclavage.

Jacqueline Rodrigue

Faire la cuisine et le ménage, coudre, laver, puis repasser le linge des autres, tôt le matin jusqu'à tard le soir, souvent 7 jours par semaine, c'est le lot de 2,000 travailleuses domestiques en Bolivie.

Une maigre pitance, un salaire dérisoire et un logis qui laisse à désirer, quand il ne s'agit pas tout simplement d'une cabane à l'arrière de la maison — ou pire encore, d'un coin de patio où on leur permet de dormir quelques heures —, ce sont là les conditions de travail que subissent ces travailleuses domestiques de Bolivie. Voilà pourquoi Oxfam-Québec s'est impliqué là-bas dans un projet qui vise à renforcer l'organisation syndicale de ces travailleuses et à obtenir une loi qui protège spécifiquement leurs droits.

La qualité de vie des femmes

Pour plusieurs, Oxfam est un organisme qui cherche à enrayer la faim dans le monde. S'il est vrai qu'effectivement Oxfam soutient, entre autres, des projets de développement agricole, l'organisme oriente aussi ses actions, de plus en plus, dans d'autres types de projets qui contribuent à défendre les droits humains, à promouvoir l'égalité et la justice. «En Amérique latine, cinquante pour cent de nos actions visent à améliorer la qualité de vie des femmes», nous explique Danielle Valiquette, chargée de projets à Oxfam-Québec.

Depuis l'an dernier, Oxfam-Québec oeuvre à la consolidation de la Federación Nacional de Trabajadoras del Hogar de Bolivia (FENATRAHOB), qui cherche à regrouper et à syndiquer les travailleuses domestiques. «Les femmes qui ont mis sur pied cette organisation, bien qu'elles reconnaissent les bonnes intentions d'autrui, veulent définir elles-mêmes leurs besoins et éviter toute forme de dépendance. Voilà pourquoi elles n'acceptent pas l'aide de n'importe qui et choisissent leurs partenaires», raconte Michel Dubois, représentant d'Oxfam-Québec en Bolivie. Oxfam-Québec est le premier organisme à avoir appuyé la FENATRAHOB, et il a su favoriser la participation d'autres organismes à ce projet.

Exploitées et souvent maltraitées

Ces travailleuses sont exploitées et souvent maltraitées: le salaire minimum n'est pas respecté, elles sont l'objet d'agressions ou de renvois

injustes, sans indemnisation, elles ont peu de temps libre, etc. Avec la pauvreté qui règne dans le pays, l'offre de services sera toujours plus élevée que la demande; de plus, l'isolement de ces travailleuses rend difficile la lutte pour faire respecter leurs droits. Aussi, les représentantes de la FENATRAHOB estiment-elles que leur priorité consiste à renforcer leurs outils syndicaux afin d'élargir leur représentativité des travailleuses domestiques à travers le pays.

«Ces travailleuses, qui proviennent de milieux ruraux, sont perdues et isolées lorsqu'elles arrivent en ville. Si la FENATRAHOB éprouve, pour le moment, des difficultés à atteindre son autonomie, c'est, entre autres, parce qu'il est extrêmement difficile de rejoindre des femmes isolées qui disposent de peu de temps pour participer à des activités syndicales et dont les bas salaires ne permettent pas d'obtenir les cotisations syndicales suffisantes pour s'autofinancer», souligne Michel Dubois.

L'essentiel du projet consiste à fournir un appui technique pour que la FENATRAHOB puisse renforcer son organisation et développer un système de gestion qui lui permette de progresser tout en assurant la défense des droits des travailleuses.

Sur plusieurs fronts à la fois

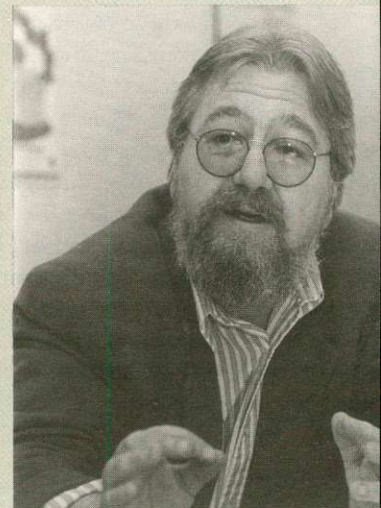
Le projet comporte aussi un autre important volet, soit la promotion d'un projet de loi sur les conditions de travail des employées domestiques, les lois actuelles ne couvrant que partiellement leurs droits.

L'appui d'Oxfam a aussi permis de sonder la population sur le sort réservé aux travailleuses domestiques et de développer une campagne de sensibilisation dans les médias. Cette campagne avait également comme objectif d'atteindre les employeur-es afin de les amener à modifier leurs relations de travail avec les travailleuses domestiques, et à faire reconnaître la valeur de ce travail.

«Quant à nous, nous souhaitons poursuivre notre implication dans ce projet tant et aussi longtemps que la FENATRAHOB ne sera pas parvenue à l'autonomie», de conclure Michel Dubois.



Danielle Valiquette



Michel Dubois



OXFAM-Québec
change le monde,
pour vrai.
1-800-OXFAM 94

Avant tout, protéger les emplois

La vie dans les milieux de travail n'est pas un long fleuve tranquille.

Thérèse Jean

La mondialisation de l'économie a bouleversé les cadres habituels de référence sur le marché du travail. Au coeur de ces bouleversements, les syndicats en ont plein les bras. Parfois, ce sont eux qui, pour obliger les employeurs à demeurer concurrentiels, revendiquent des changements. Parfois, ce sont eux qui s'y opposent parce que les changements préconisés par l'employeur vont à l'encontre des intérêts de leurs membres.

Difficile de négocier, dans un contexte de changement. C'est ce que démontre l'enquête menée par l'équipe de chercheurs du Groupe de recherche sur les transformations et la régulation du travail (GRT), de l'Université Laval et des HEC, à laquelle ont répondu 934 syndicats affiliés à la CSN. Forcés de s'aventurer en terrain inconnu, la préoccupation des syndicats pour le maintien de l'emploi de leurs membres est le phare qui les guide.

Les syndicats saisissent l'ampleur des changements auxquels ils sont confrontés. Ces trois dernières années, les directions locales des syndicats ont constaté que le recours au temps partiel, à une main-d'oeuvre occasionnelle ou à la sous-traitance a augmenté respectivement de 50,1%, 49,6% et

47,3%. Les changements technologiques sont au nombre des plus grands changements observés (58,4%), avec la réorganisation des tâches (43,4%). Les problèmes auxquels sont confrontés les syndicats sont nombreux. Par ordre d'importance, ils identifient, entre autres: l'organisation du travail (57,1%), les pressions sur la productivité et le rendement (46,6%), les mouvements de personnel (34,7%), l'accès à de la formation professionnelle (33,5%).

Pas question de s'en laver les mains

Confrontés à ces changements, qui ne se traduisent pas tous de la même façon au plan local, leur coeur balance entre conserver des droits acquis ou appuyer des changements pour éviter les pertes d'emplois. «Cela

reflète toute la complexité dans laquelle ils se retrouvent, explique Nicolas Roby, du GRT. La défensive n'est plus le premier réflexe.» Touchés par la réorganisation du travail (voir le tableau ci-dessous), les syndicats réagissent de différentes façons. Mais s'il y a une attitude qui les rebiffe plus que toute autre, c'est bien celle de s'en laver les mains.

Quatre sortes d'employeurs

Et les employeurs? Selon Christian Lévesque, du GRT, dans le processus de réorganisation du travail, quatre profils d'employeur ressortent des réponses des syndicats: «celui qui semble favoriser l'implication du syndicat et qui, par conséquent, ne cherche pas à en diminuer la crédibilité. Un autre qui, à l'inverse, ne reconnaît pas l'ac-

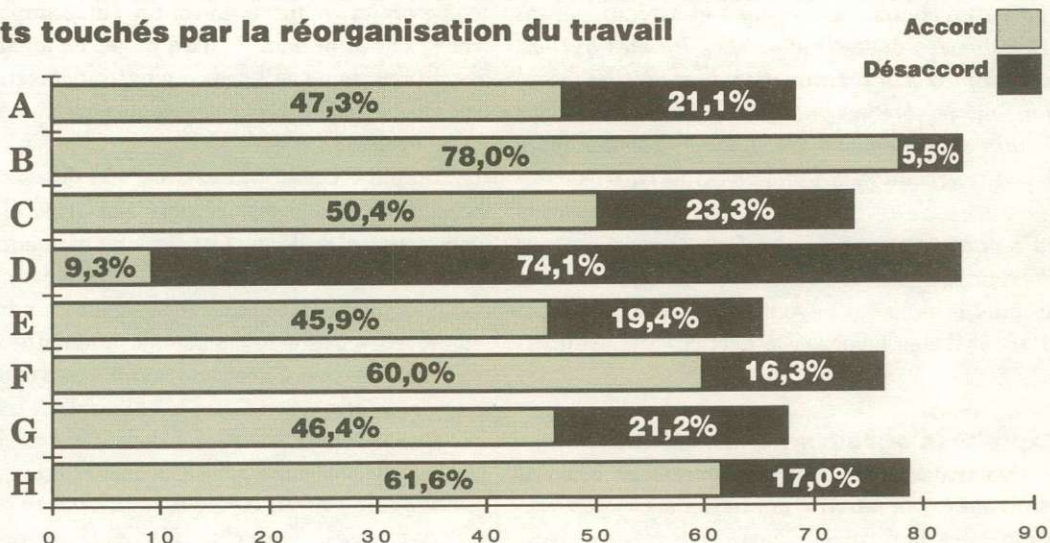
teur syndical, donc qui ne cherche pas à l'impliquer. Un autre qui, tout en reconnaissant le syndicat, ne cherche pas à l'impliquer, préférant plutôt lui laisser jouer le rôle de défenseur des conditions de travail des membres. Enfin, un autre qui, tout en manifestant une certaine ouverture, cherche à diminuer la crédibilité du syndicat.»

Dans les faits, encore près de la moitié des syndicats (48,1%) n'ont pas accès aux états financiers. De plus, 51,1% des répondants affirment que l'employeur ne les consulte pas avant de procéder à une réorganisation du travail, et 50,6% qu'il ne les implique pas non plus. Cela n'empêche pas bon nombre d'entre eux, estiment 40% des syndicats, de diminuer la crédibilité syndicale ou encore de contourner la convention collective (46,4%). De façon générale, 47,5% des syndicats sont d'avis que les employeurs n'ont pas confiance aux travailleurs. Dans la très grande majorité des cas, l'employeur décide seul des changements; au mieux il consulte le syndicat. Ce qui est clair, à travers le processus de réorganisation, c'est que les syndicats cherchent à obtenir, par écrit ou verbalement, des protections pour leurs membres contre les mises à pied (29,1%) et la sous-traitance (18,9%), ainsi que des garanties de transparence de la part de l'employeur dans ses projets (40,7%), de même que dans la promesse de nouveaux investissements (25,1%) et la formation des employés (47,1%).

Positions des syndicats touchés par la réorganisation du travail

Les syndicats...

- A- exercent des pressions sur l'employeur pour modifier l'organisation du travail
- B- cherchent avant tout à conserver les droits acquis
- C- s'opposent parce que les changements vont à l'encontre de l'intérêt des membres
- D- évitent de s'impliquer dans ces changements
- E- appuient les changements car ils peuvent améliorer les conditions de travail
- F- travaillent conjointement avec l'employeur afin de régler les problèmes occasionnés par ces changements
- G- revendiquent des changements plus importants à l'organisation du travail
- H- appuient les changements pour limiter ou éviter les pertes d'emplois



Élargir l'action syndicale

Louis-Serge Houle

Montréal

Au cours de son dernier mandat, le Conseil central du Montréal métropolitain a été très actif dans le domaine des affaires sociales et de l'éducation en se portant à la défense des emplois et du maintien de services de qualité dans ces secteurs. Le congrès du conseil central, du 20 au 25 novembre, au Palais des congrès, permettra aux délégué-es, provenant des 470 syndicats regroupant quelque 70,000 travailleuses et travailleurs, de débattre de la place que doit occuper le conseil central à l'heure de la décentralisation.

«Avec la mise en place d'organismes régissant la santé ou le transport des marchandises dans la région montréalaise, par exemple, le conseil central doit être en mesure d'intervenir pour pleinement porter les revendications de nos mem-

bres», explique Arthur Sandborn, président du Conseil central de Montréal.

Pour la première fois à un congrès, les délégué-es se prononceront sur l'implication du conseil central sur des questions comme l'avenir du système de santé et de services sociaux à Montréal. Des recommandations sur la formation professionnelle, l'éducation, les programmes sociaux et le travail avec les groupes communautaires seront également soumises aux délégué-es.

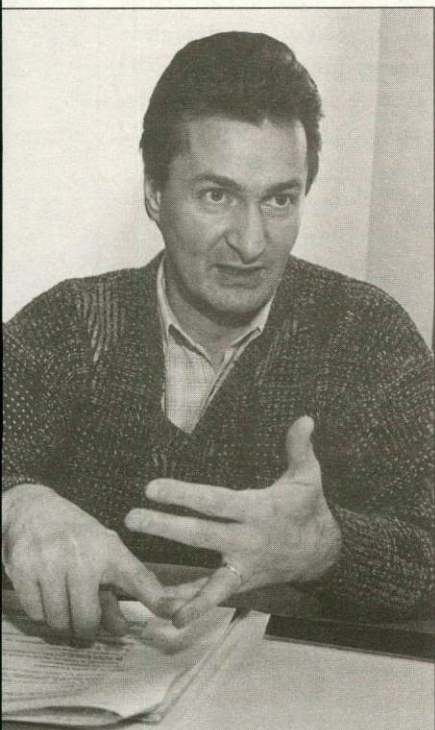
Au cours des dernières années, des syndicats ont connu, et connaissent encore, des conflits importants. *«Les employés d'Ogilvie et du Crown Plaza, par exemple, mènent des batailles contre des employeurs voraces, note Arthur Sandborn. Dans ces dossiers, comme dans tous les autres, le conseil cen-*



Le congrès du Conseil central du Montréal métropolitain soulignera d'une façon particulière le 75e anniversaire de fondation de l'organisme. L'invitation est lancée aux membres de participer à une soirée de solidarité, le 23 novembre au cégep Maisonneuve. Sur notre photo, Arthur Sandborn en compagnie d'un président qui a particulièrement marqué l'histoire du conseil central, Michel Chartrand.

tral continuera d'appuyer les travailleuses et les travailleurs en butte à des patrons peu scrupuleux, notamment en revenant

anti-scabs au fédéral et des modifications au Code québécois du travail, particulièrement en ce qui concerne l'article 45.»



Janvier Cliche

Estrie

C'est sous le thème *Des choix syndicaux pour l'avenir* que les délégué-es provenant des 110 syndicats du Conseil central de l'Estrie débattront de leurs priorités pour les trois prochaines années, entre le 14 et le 17 novembre. *«Le conseil central et les syndicats sont de plus en plus interpellés pour intervenir sur des questions comme l'emploi et le développement régional, souligne le président Janvier Cliche. Et c'est pourquoi nos propositions visent à élargir notre champ d'interventions.»*

Fort de ses 13,000 membres, répartis dans tous les secteurs, le Conseil central de l'Estrie joue un rôle très im-

portant auprès des intervenants des milieux économique, social et syndical. *«La décentralisation prônée par le gouvernement a déplacé plusieurs centres de décisions, note Janvier Cliche. Dans la santé et le transport, par exemple, la nouvelle donne nous commande d'ajuster notre action pour mieux défendre les intérêts de nos membres et ceux de la population, en terme d'emplois et de qualité des services publics.»*

Le congrès accordera également un espace particulier à la mobilisation dans le contexte des formes non traditionnelles de négociation. Partage du travail, entente de longue durée, gestion participative,

etc, font maintenant partie du décor des relations de travail. *«Comment, dans ce contexte, pouvons-nous appuyer le mieux les revendications syndicales, questionne le président. Nous devons réfléchir sur notre approche de la mobilisation, procéder à une évaluation de notre action et de notre façon d'intervenir.»*

Au cours du congrès, les syndicats seront consultés sur les moyens et les ressources que nécessite cette nouvelle réalité.

ET C'EST LOIN D'ÊTRE JOLI!

LA CSN DÉVOILE LE CONTENU DE LA RÉFORME AXWORTHY SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

La Loi sur l'assurance-chômage change de nom pour la Loi sur l'assurance-emploi. Elle sera en vigueur à compter du 1er juillet 1996, huit mois après le référendum. En dévoilant le texte intégral et le contenu, jusqu'alors gardé secrets, en conférence de presse le 26 octobre, le président Gerald Larose a mis au défi le ministre Axworthy d'en nier l'existence. Celui-ci ne l'a pas fait, se contentant de répondre que ses consultations ne sont pas terminées.

Ce sont les travailleurs les plus vulnérables qui seront les plus durement frappés par la future loi: ceux à statut précaire — temps partiels, occasionnels, saisonniers —, en particulier les femmes et les jeunes. Désormais, aux exclus du travail s'ajouteront les exclus de la protection sociale, car il faudra travailler jusqu'à deux fois plus de temps pour être admissibles à des prestations, lesquelles seront réduites et de moindre durée. Des pénalités se-



Gérald Larose et Guy Martin, du Service juridique de la CSN et spécialiste des questions concernant l'assurance-chômage, en conférence de presse le 26 octobre, dans la salle Gérard-Picard du siège social de la centrale, à Montréal.

ront imposées à ceux qui auront été privés de travail au cours des cinq dernières années. Des exigences plus grandes seront prescrites aux nouveaux arrivants, c'est-à-dire ceux et celles qui réintègrent le marché du travail.

Concrètement, il faudra travailler de 420 à 700 heures pour toucher des prestations, soit jusqu'à plus du double des 15 heures présentement demandées. Dans le cas des nouveaux arrivants, le nombre d'heures exigées sera de 910. Les prestations pourront être réduites jusqu'à 48% du salaire gagné, selon que l'on ait été en chômage ou pas au cours des cinq dernières années. La durée de prestation passe de 50 à 45 semaines. Le seuil de

remboursement des prestations reçues est abaissé aux revenus de \$48,750 et plus, et le remboursement exigé fluctuera de 30 à 100%, toujours selon qu'une personne ait reçu, au cours des cinq dernières années, plus de 21 semaines de prestations. Pour coiffer le tout, le fédéral se retirera du financement des autres programmes sociaux, à compter du 1er juillet 1999, en ne versant plus aucune subvention aux institutions d'enseignement. En somme, les travailleurs et les travailleuses et les employeurs continueront, par leurs cotisations, à assurer la santé de la caisse de l'assurance-chômage, sans pouvoir dire quoi que ce soit sur l'utilisation des surplus générés. T.J.



734 TRAVAILLEURS EN CONFLIT

DEPUIS LE 22 AOÛT

BOYCOTT DES PNEUS BRIDGESTONE-FIRESTONE

Le vice-président de la CSN, Roger Valois, a invité les automobilistes et les transporteurs du Québec à boycotter les pneus Bridgestone-Firestone, Firestone et Dayton, et à choisir un autre fabricant pour chausser leurs véhicules à l'approche de l'hiver.

En conférence de presse dans les locaux de la CSN à Joliette, Roger Valois a demandé aux Québécois d'être solidaires avec les 734 travailleurs de l'usine de pneus Bridgestone-Firestone de Joliette, en conflit depuis le 22 août.

Le vice-président Valois a souligné que le boycottage de ces produits s'opérera à la grandeur du Québec. Concrètement, les travailleurs vont se déplacer, distribuer des tracts dans les centres de vente de pneus et auprès des garagistes. Présent à la conférence de presse, le président de la Fédération de la métallurgie de la CSN, Alain Lampron, a annoncé qu'il s'adressera aux travailleurs membres de la CSN présents dans les garages afin qu'ils informent leur employeur de ce boycottage. Déjà, dans Lanaudière, trois centres de vente de pneus ont masqué leurs affiches annonçant les pneus Bridgestone-Firestone. M.C.

**FAITES
LIRE**

nouvelles csn

La CSN sur Internet: <http://www.accent.net/csn>

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

LES SYNDICATS ENTÉRINENT L'ENTENTE DE PRINCIPE

À la Fédération des affaires sociales, à la Fédération des professionnelles, professionnels salarié-es et cadres du Québec, comme au Secteur professionnel des technologies médicales, c'est dans une forte proportion que les syndicats se sont prononcés en faveur de l'entente de principe intervenue avec le gouvernement et les associations patronales le 9 septembre dernier.

À la FAS, en date du premier novembre, alors que plus de 450 syndicats avaient tenu leur assemblée générale pour étudier et voter sur cette entente, 85% d'entre eux l'ont adoptée, ce qui est amplement suffisant pour donner le mandat à la fédération de la signer.

Au SPTM, qui est composé de neuf syndicats répartis dans 35 établissements, la tournée de consultation est entièrement terminée. C'est dans une proportion de 90% que les membres ont entériné l'entente.

À la FPPSCQ, bien que l'entente de principe ait également été entérinée par les syndicats affiliés, les membres de l'un des syndicats, qui travaillent auprès de onze régies régionales, ne sont pas couverts par cette entente. La fédération a activé les négociations afin d'élargir l'application de l'entente à ces membres qui, eux aussi, travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux. J.R.

UN CENTENAIRE POUR LES RAYONS X

La découverte des rayons X a représenté un progrès majeur dans le domaine de la santé en permettant notamment de faire des avancées dans le domaine des diagnostics des maladies. Lors de la semaine nationale des technologues en radiologie, qui se déroule du 5 au 11 novembre, l'emphase sera mise sur cette découverte et les portes qu'elle a ouvertes

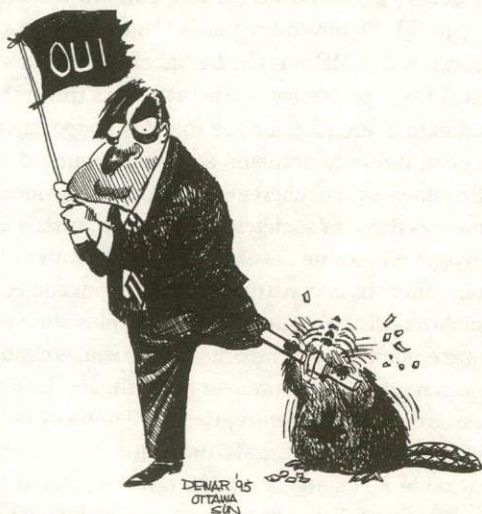
au monde médical.

Les technologues en radiologie membres du Secteur professionnel des technologies médicales de la CSN participent à cette semaine spéciale de commémoration, afin de souligner leur contribution dans la prévention et le traitement des maladies. « Cette découverte a bouleversé le monde médical et aujourd'hui, on continue de faire des

progrès énormes dans ce domaine et ce, non seulement en termes de dépistage, mais également de traitement des maladies », explique Louise Léger, trésorière du SPTM. En effet, de nos jours, scan, échographie, médecine nucléaire, radio-oncologie font partie désormais du quotidien.

Les rayons X ont été découverts, accidentellement, par Wilhem Conrad Roentgen, en Bavière, en 1895. Il les nomma rayons X selon le symbole mathématique X qui signifie « inconnu ». J.R.

« WE LOVE YOU, QUEBEC! »



La fin de semaine précédant le référendum, *The Sun* d'Ottawa, se joignant au concert de supplications fédéralistes du ROC, publiait de touchantes déclarations d'amour au Québec.

Le lendemain du référendum, voici ce que le même journal offrait aux Québécois qui l'avaient cru...



Comme les apôtres, les employé-es du Mont Sacré-Coeur de Granby sont 12. Comme les apôtres, ils croient en la justesse de leur cause: retrouver leurs emplois et leur dignité dont on les a privés depuis le 11 février 1994.

GRANBY

12 «APÔTRES» EN QUÊTE DE JUSTICE

Les 12 employé-es du Mont Sacré-Coeur, à Granby, ont entrepris un blitz d'action et d'information syndicale afin que le Frère Pierre Boutet, le supérieur de la communauté des Frères du Sacré-Coeur, intervienne pour mettre fin au lock-out qui sévit à cet établissement depuis le 11 février 1994. Gestionnaire de la buanderie, des cuisines, de l'entretien et de l'infirmierie du Mont Sacré-Coeur depuis mars 1993, la compagnie Laliberté & Associés a eu recours au lock-out afin d'obliger ces employé-es à accepter une convention collective qui met en péril leurs emplois. L'entreprise veut en effet se réserver le droit de recourir librement au travail du personnel cadre et à la sous-traitance.

D'ici le premier décembre, les syndiqué-es interpellent régulièrement le Frère Boutet. Campagne publicitaire dans les médias régionaux, diffusion d'une carte postale, manifestations devant les différentes résidences québécoises des Frères du Sacré-Coeur, tournée des instances syndicales de la CSN, etc, tout sera mis en branle pour que ce conflit vieux de 634 jours connaisse un dénouement heureux. Date charnière que celle du premier décembre: c'est ce jour-là que la communauté religieuse doit renouveler ou non le contrat de Laliberté & Associés. M.C.

STAGE AU MEXIQUE POUR LES JEUNES

En collaboration avec Jeunesse Canada Monde et le FAT (Front authentique du travail), la CSN offre aux jeunes âgés entre 18 et 30 ans, qu'ils soient citoyens canadiens ou immigrants reçus, la possibilité de participer, du 22 avril au 31 août 1996, à un échange syndical et culturel avec des jeunes syndiqués du Mexique.

Les stagiaires travailleront avec un homologue mexicain dans des organisations syndicales au Québec et au Mexique. En compagnie d'un partici-

pant mexicain, ils vivront pendant deux mois dans une famille d'accueil québécoise et deux autres mois dans une famille d'accueil mexicaine. Les jeunes qui voudront participer à cet échange auront une collecte de fonds de \$1,500 à réaliser et devront déployer tous les efforts nécessaires pour apprendre l'espagnol. La date limite d'inscription est le 10 décembre 1995. On peut le faire auprès de Jeunesse Canada Monde (514) 931-3933 ou de la CSN (514) 598-2098. T.J.

BIENVENUE



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Une des phrases suivantes contient une erreur de vocabulaire. Laquelle?

- a) conformément à l'entente, les deux parties...
- b) en vertu de l'entente, les deux parties...
- c) en accord avec l'entente, les deux parties...

Réponse: c. L'expression «en accord avec» est un anglicisme qui provient de «in accordance with».

Que signifie le mot **prévarication**? S'agit-il:

- a) d'un traitement préventif contre les varices
- b) d'un délit commis dans l'exercice d'une charge publique
- c) d'une technique d'analyse prospective

Réponse: b. On appelle «prévarication» tout crime ou délit commis dans l'exercice d'une charge publique. Ce mot est féminin.

Vrai ou faux: le verbe **apprécier** signifie être reconnaissant à quelqu'un.

Réponse: faux. Le verbe «apprécier», employé dans le sens d'«être reconnaissant», constitue un anglicisme. Ainsi, au lieu de «J'apprécierais recevoir ces renseignements le plus tôt possible», on dira «Je souhaiterais...je désirerais...».

Une personne qui a des yeux **vairons** a-t-elle:

- a) des yeux bicolores
- b) des yeux pers
- c) des yeux de couleurs différentes

Réponse: a. Des yeux bicolores sont des yeux qui comportent chacun deux couleurs. Des yeux pers sont des yeux d'une couleur intermédiaire entre le bleu et le vert.

Jacinthe Pilon

JEUNES

LE BCJ A 25 ANS

Pour souligner ses 25 ans, le Bureau de consultation jeunesse organise une soirée-spectacle, le jeudi 16 novembre à la salle Le Lion d'Or, au 1676 rue Ontario est, à Montréal.

Très actif auprès des jeunes, le BCJ intervient là où ils se trouvent. Et bien souvent, cet endroit se trouve dans la rue. En rejoignant les jeunes dans leur milieu, le BCJ peut mieux les comprendre et offrir les services dont ils ont besoin et qui, bien souvent, ne sont pas pris en compte par les services publics, faute de ressources.

Les nombreux projets mis sur pied par le BCJ visent la prise en charge des 14-25 ans à tous les niveaux: l'école, le travail, la famille, la sexualité, la drogue, etc.

On peut participer au financement du BCJ en envoyant des dons à l'organisme, au 420 rue Saint-Paul est, 3e étage, Montréal, H2Y 1H4.

L.-S. H.

MARCHÉ MÉTRO SAINT-LUC

À Saint-Luc, près de Saint-Jean d'Iberville, en Montérégie, la quarantaine d'employé-es du Marché Métro local ont pris les dispositions légales pour quitter les TUAC-FTQ et se donner un syndicat autonome affilié à la CSN et sa Fédération du commerce.

RÉGIE RÉGIONALE

Les 40 employées de bureau et techniciennes de la Régie régionale de la santé et des services so-

ciaux de la région 02, c'est-à-dire le Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont déposé leur requête en accréditation pour être représentées par un syndicat affilié à la CSN et sa Fédération des affaires sociales. Le sentiment d'insécurité engendré par les nombreux transferts consécutifs à la réforme Rochon ne sont évidemment pas étrangers à cette décision.

AU CHÂTEAU DE GRAND-MÈRE

Les travailleuses de la

garderie montréalaise à but non lucratif Au Château de grand-mère, en opération depuis 1991, ont très majoritairement décidé de quitter les rangs de la CEQ, dont elles étaient membres depuis quatre ans, pour se joindre au Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal de la CSN, devenant ainsi la 179e garderie au Québec (52e à Montréal) dont les employées sont membres d'un syndicat affilié à notre centrale.

J.-P. P.

CAMPAGNE D'ORGANISATION AU CASINO DE HULL

Principale organisation syndicale dans les casinos opérés par l'État du Québec, la CSN a lancé sa campagne d'organisation des employé-es du Casino de Hull, le 27 octobre, à la faveur du congrès du Conseil central de l'Outaouais. Présent pour cette occasion, Yves Veillette, le président du Syndicat des 1,300 employé-es du Casino de Montréal, a invité les futurs employé-es du casino de Hull à se méfier des tactiques patronales pour empêcher la venue d'un syndicat. Au Casino de Montréal, l'employeur avait mis sur pied un comité paritaire de délégués d'ateliers pour régler différents problèmes qui se posaient. «Nous avons donné une chance à l'employeur. Cela a duré une couple de mois. Plus on présentait de demandes, plus on suggérait des améliorations, plus on s'est aperçu qu'il n'en tenait pas compte. C'est pour nous faire entendre et nous faire respec-

ter que nous nous sommes syndiqués à la CSN», a-t-il expliqué.

«Vous pouvez aussi vous attendre à ce que l'employeur vous propo-

se un tel comité. Ne vous laissez pas leurrer», a conseillé Yves Veillette aux prochains employés de l'établissement de jeu.

M.C.

COLLOQUE

L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF

«L'entrepreneuriat coopératif: une perspective de développement», tel est le thème du colloque organisé le 30 novembre par le Centre d'entrepreneuriat et de PME et le Centre Sahel de l'Université Laval. Cette problématique sera traitée à travers un contexte international où le rôle des coopératives et celui des entrepreneurs sont vus comme deux phénomènes particulièrement liés aux changements amorcés dans les sociétés modernes, et aussi dans les pays en voie de développement. On tentera de voir comment la construction d'une nouvelle économie rend les stratégies coopératives plus attrayantes et comment les transformations sociales et politiques rendent l'entrepreneur plus efficace. Le processus de création d'entreprises diffère-t-il de celui des coopératives? Existe-t-il un environnement plus favorable à l'émergence et au développement de coopératives? Telles sont les questions auxquelles tentera de répondre ce colloque qui aura lieu à Québec, au Holiday Inn Sainte-Foy. Pour s'inscrire, communiquer avec le Centre d'entrepreneuriat et de PME, 418-656-5883. Frais d'inscription: \$75 avant le 6 novembre; \$100 après cette date.

T.J.

RÈGLEMENT CHEZ KRONOS

Les 330 employé-es de l'usine de bioxyde de titane Kronos, à Varennes, ont dit OUI à 78,5% à un contrat de travail d'une durée de trois ans qui comporte notamment des améliorations substantielles à leur caisse de retraite.

«Financée entièrement par l'employeur, la caisse versera un montant de \$60.00 par mois, pour chaque année de service, à l'employé-e qui accédera à la retraite. C'est un bon règlement pour tout le monde», a déclaré à Nouvelles CSN le président du syndicat, Michel Éthier.

Les employé-es de bureau et les travailleurs rémunérés à l'heure jouiront également d'une réduction du temps de travail de 30 minutes par jour grâce à l'introduction d'une demi-heure de repas payée dans la nouvelle convention. Enfin, le contrat prévoit le gel des salaires la première année de la convention, mais suivi de leur indexation, plus 0,5% d'enrichissement, à chacune des deux années subséquentes. Avant l'entrée en vigueur de cette convention collective, le salaire horaire se situait aux alentours de \$21.66. «Cette négociation prouve une fois de plus qu'il est possible d'en arriver à une entente satisfaisante, sans conflit de travail, lorsque la bonne foi est présente», a commenté Michel Éthier.

M.C.

OUTAOUAIS

ON PIQE ENCORE DANS LES SURPLUS DE LA CAISSE DE RETRAITE

Il faut croire que certains patrons n'ont pas compris le jugement rendu par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Simonds. Cette fois-ci, c'est un employeur du secteur parapublic qui est en cause.

Le 12 septembre 1991, en effet, la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO) s'est octroyé un congé de cotisation au régime, s'appropriant ainsi illégalement les surplus de la caisse de retraite et se finançant à même les épargnes accumulées par les employés.

Selon le syndicat, la CUO doit maintenant à ses 70 membres un montant d'au moins 1,5 millions de dollars. C'est la

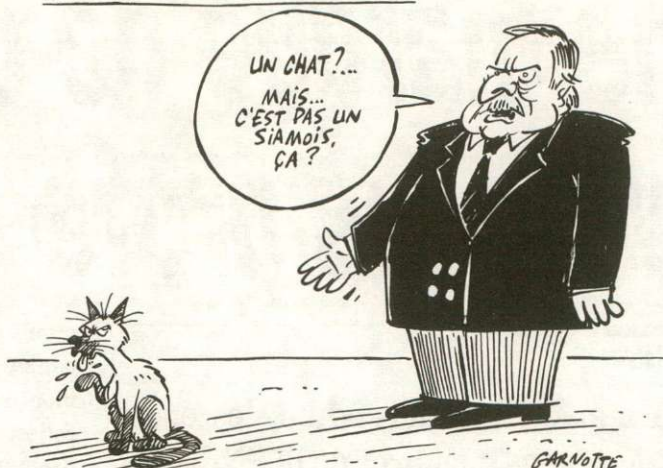
publicité faite autour du jugement de la Cour suprême dans le cas Simonds qui a mis la puce à l'oreille au syndicat.

L'employeur va aussi loin que lier la négociation de la convention collective à l'issue de ce litige. La CUO refuse maintenant de signer le contrat de travail négocié, même si une entente de principe est intervenue le 13 septembre.

Pour le président du syndicat, Jean-Charles Gravelle, cette conduite est inacceptable. «La CUO semble vouloir négocier sa conduite illégale en échange de nos conditions de travail. Cela ressemble drôlement à du chantage!»

L.-S. H.

APPELER UN CHAT UN CHAT...



FLASH

TRAVAIL EN ÉQUIPE ET DÉMOCRATIE AU TRAVAIL

«Le patronat, longtemps bouché à l'émeri quand il était question de miser davantage sur l'intelligence des travailleuses et des travailleurs, constate à bien des endroits qu'il s'est de fait privé longtemps de ressources et d'imagination qui ne demandaient qu'à s'exprimer.»

C'est notamment ce

que l'on peut lire en préface d'un important ouvrage que vient de publier la CSN et qui explore en profondeur les tenants et aboutissants de la formule du «travail en équipe» sur les lieux de travail, sujet qui a d'ailleurs



fait l'objet de reportages fort appréciés dans Nouvelles CSN ces derniers mois.

Les valeurs et les objectifs des équipes de travail, l'équipe comme système dynamique de travail, les étapes de la mise en place et l'évolution du travail en équipe, l'exercice du leadership et la coordination, et le rôle du

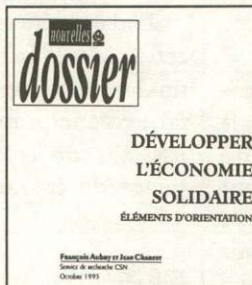
syndicat dans cette dynamique sont les grandes têtes de chapitre de cet ouvrage réalisé par Michel Doré du Service de la recherche et Lucie Laurin du Service de l'information. Coût: \$7.00, plus \$3.50 de frais d'expédition.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Dès ses origines, la CSN, comme les autres organisations syndicales à travers le monde, a contribué à l'essor de l'économie sociale en instaurant diverses sociétés d'entraide, des mutuelles et des coopératives pour les besoins de ses mem-

bres. Au cours de la période plus récente, la CSN a joué un rôle important dans la mise sur pied des associations coopératives d'économie familiale, par exemple, dans le développement du réseau de garderies ou la création de coopératives de travail, telles les coopératives d'ambulanciers.

Au cours des trente dernières an-



nées, ce secteur dit de «l'économie sociale» a réussi, dans des conditions extrêmement difficiles, à se développer de manière importante. Puisqu'il repose sur la participation directe des citoyennes et des citoyens, donc sur une ci-

toyenneté plus active, ce secteur présente une avancée démocratique dans la façon de répondre à de nombreux besoins. C'est tout cela qu'examine en profondeur un récent document du Service de la recherche de la CSN, *Développer l'économie solidaire — Éléments d'orientation*. Coût: \$4.25, plus \$2.50 de frais d'expédition.

On peut se procurer ces documents au Service de documentation, 1601 de Lorimier, Mtl, Qc H2K 4M5. Tél: 514-598-2151; fax: 514-598-2029.

Enfin une entente de principe pour les profs de la FNEEQ

«Une marque de confiance envers les profs»

— Oliva Bouchard,
président de la FNEEQ

Maroussia Kishka

Trois jours avant le référendum, les enseignant-es de cégeps membres de la FNEEQ en sont venus à une entente de principe avec le gouvernement pour le renouvellement de leur convention collective jusqu'en juin 1998. Cette entente marque un point tournant dans les négociations avec les enseignant-es du collégial. Au lieu de restreindre l'exercice de négociation à une simple compression de leur masse salariale, le gouvernement a finalement accepté d'ouvrir la voie à de réelles mesures favorisant leur efficacité.

Grâce à leur mobilisation et au soutien constant de la CSN, les professeurs de cégeps ont en effet réussi à ne pas assujettir leur négociation à un modèle semblable à celui qui fut imposé par la loi 102. Cette législation forçait les syndiqués à accepter une coupure salariale de 1%, à moins qu'ils ne proposent d'autres formes d'économie réalisées à même leurs conditions de travail.

Or, dans cette ronde de négociation du secteur public, le gouvernement a accepté d'abroger cette loi, donnant ainsi suite à la demande des organisations syndicales. Mais malgré cette décision de son gouvernement, le ministre de l'Éducation avait ramené ce modèle à la table de négociation des enseignant-es, ce que la FNEEQ et la CSN ont refusé d'accepter.

Au lieu de s'attaquer aux conditions de travail des syndiqués, la FNEEQ proposait plutôt que les parties envisagent des solutions à un problème majeur et coûteux, celui du retard dans les études. Cha-

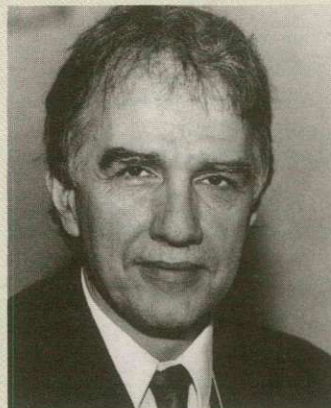
que année, des milliers de jeunes prolongent leurs études au cégep parce qu'ils doivent reprendre des cours qu'ils ont échoués. Les profs savent qu'un meilleur soutien permettrait aux jeunes de mieux réussir du premier coup, ce qui permettrait de diminuer les coûts de ce retard évalués à plus de 100 millions de dollars par an.

D'abord réticent à regarder cette piste, le gouvernement a finalement accepté. Il a en effet agréé la proposition de la FNEEQ de réaménager le temps de travail des ensei-

gnant-es de telle sorte qu'ils consacrent hebdomadairement une heure à des projets collectifs de soutien et d'encadrement qu'ils auront eux-mêmes déterminés pour aider leurs étudiants.

Un signe de confiance

«Nous avons finalement convaincu le gouvernement qu'aider nos jeunes à mieux réussir est beaucoup plus porteur d'avenir et s'avère un signe tangible de confiance à l'égard du travail que peuvent accomplir nos enseignant-es», souligne le président de la FNEEQ, Oliva Bouchard.



Oliva Bouchard

Ils ont aussi obtenu du gouvernement de limiter les pertes d'emploi. Alors qu'au départ, le ministre de l'Éduca-

tion voulait sabrer 10% des effectifs dans le réseau collégial, ils ont limité à moins de deux pour cent cette baisse, ce qui représente l'équivalent de 144 emplois d'enseignant-es à temps complet.

L'entente prévoit aussi des mesures pour contrer le double emploi et améliorer la priorité d'emploi des enseignants à statut précaire. Le gouvernement et la FNEEQ se sont aussi entendus pour mettre sur pied un comité paritaire dont les travaux porteront, entre autres, sur une meilleure organisation des ressources enseignantes et de leur tâche, sur les mouvements de personnel, la précarité et le partage du travail.

D'ici le 10 novembre, les professeurs des 32 syndicats de la FNEEQ se prononceront sur cette entente de principe sectorielle, ainsi que sur celle intervenue entre le gouvernement et les organisations syndicales du secteur public qui prévoit la levée de la loi 102 avec compensation pour les six derniers mois, une hausse salariale de 1% en 1997 et en 1998, et une bonification du régime de retraite afin de faciliter la prise d'une retraite hâtive.



Une manifestation pour appuyer leur comité de négociation a rassemblé plus de 1,000 professeurs de la FNEEQ, le 5 octobre, sur la colline parlementaire à Québec.